Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260629-2026096_DEL-DE

LE CITÉ JARDIN RHEU

CONSEIL MUNICIPAL DE LE RHEU

SÉANCE DU 29 JUIN 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-096

Le lundi 29 juin 2026 à 20H00, le Conseil Municipal de Le Rheu, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Administratif, sous la présidence de M. Bruno LESNÉ, Maire.

Présents : M. LESNÉ, Mme TEBESSI, M. DENIS, Mme LE FORT-PILLARD, M. MANGELINCK, Mme LE ROUX, M. LAIZÉ, Mme HALLIEZ-BERTHELOT, M. BRÉMOND, Mme YVET, M. BERNARDET, M. GUIHEU, Mme LE VIGOUROUX-LECOMTE, M. LEFEVRE, M. LE CUNFF, Mme LAYEC, M. BARRY, Mme VANDENDRIESSCHE, M. DAUGAN, M. L'HOSTIS, Mme GUILLANTON-CUJARD, M. BOUGET, M. ARS et M. DUVAL.

Excusées : Mme O'SULLIVAN (pouvoir à M. BRÉMOND), Mme MACIÉ (pouvoir à Mme TEBESSI), Mme LOURDAIS (pouvoir à M. LAIZÉ), Mme LIVIER-MABILLE (pouvoir à M. L'HOSTIS) et Mme GUENÉ.

Mme Sarah VANDENDRIESSCHE a été élue secrétaire.

Date de convocation : 23.06.2026

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de votants : 28

QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : **Mme TEBESSI**

Pour chaque exercice comptable, il est possible d'effectuer des ajustements budgétaires avant la fin de l'exercice en cours.
La décision modificative, présentée ci-dessous, a vocation à ajuster les inscriptions du Budget Primitif voté le 09 février 2026 et à effectuer des rectifications d'affectations budgétaires nécessaires aux nouveaux engagements pris depuis cette date. Elle est présentée ci-dessous de manière globale par chapitre mais fait l'objet d'une présentation détaillée par imputation dans le tableau ci-dessous.

Elle permet d'ajuster le montant des recettes de fonctionnement qui ont été notifiées à la commune ultérieurement au vote du Budget Primitif dont :

- les contributions directes (+15 K€),
- les dotations (-52 K€),
- les allocations compensatrices (+28 K€),
- les concessions cimetière (+ 4 K€).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE		BP 2026	DM n°1	Total budgétaire	Variation %
RECETTES RÉELLES					
013	Atténuations de charges	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00%
70	Produits des services	1 623 292,00	4 000,00	1 627 292,00	0,25%
731	Fiscalité Locale	7 256 518,00	15 253,00	7 271 771,00	0,21%
73	Impôts et taxes	1 204 307,00	0,00	1 204 307,00	0,00%

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260629-2026096_DEL-DE

74	Dotations et subvention	1 596 571,05	-24 344,00	1 572 227,05	-1,52%
75	Autres produits de gestion courante	94 000,00	0,00	94 000,00	0,00%
75	Prélèvement Budget ZAC	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00%
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00	0,00%
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00%
RECETTES D'ORDRE					
042	Opérations d'ordre et transfert entre section	105 870,00	0,00	105 870,00	0%
TOTAL					
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 195 990,65	0,00	1 195 990,65	0%
TOTAL GÉNÉRAL		13 477 598,70	-5 091,00	13 472 507,70	-0,04%

En dépenses de fonctionnement, il est proposé d'enlever 5 K€ sur le chapitre 011 afin de faire face à la baisse des recettes.

Cette baisse globale de 5 K€ comprend des ajustements de dépenses à la hausse pour 7 K€ dont :
- des charges locatives pour 1 000 €,
- des audits non budgétés pour 3 225 €,
- des frais d'abonnement annuel (Captation Vidéo) pour 3 000 €

Et un prélèvement de 12 K€ sur la ligne de réserve (c/6188) de 200 K€.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE		BP 2026	DM n°1	Total budgétaire	Variation %
DÉPENSES RÉELLES					
011	Charges à caractère général	2 551 770,00	7 225,00	2 558 995,00	0,28%
011	Charges à caractère général (Imprévus)	200 000,00	-12 316,00	187 684,00	-6,16%
012	Charges de personnel	6 247 000,00	0,00	6 247 000,00	0,00%
014	Atténuation de produits	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	1 954 943,00	0,00	1 954 943,00	0,00%
66	Charges financières	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00%
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00%
68	Dotations aux provisions	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00%
DÉPENSES D'ORDRE					
042	Amortissements + autres opérations d'ordre	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	1 345 885,70	0,00	1 345 885,70	0,00%
TOTAL GÉNÉRAL		13 477 598,70	-5 091,00	13 472 507,70	-0,04%

Compte tenu de ces nouveaux éléments, la section de fonctionnement s'équilibrera avec 5 091,00 € de moins en dépenses et en recettes, soit une **baisse de 0,04%** du Budget Primitif.

Sur la section d'investissement, il est proposé de prendre sur la réserve de 277 K€ (c/2188) un montant de 55 K€ afin d'ajuster certaines dépenses non budgétées en février 2026 dont :
- 8 520 € concernant une étude paysagère rue de Rennes,

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260629-2026096_DEL-DE

- 10 000 € pour l'achat de barrières et matériel pour les manifestations,
- 20 000 € pour l'achat et les aménagements nécessaires à la captation vidéo des Conseils Municipaux,
- 7 900 € destinés au remplacement d'extincteurs sur divers sites de la commune,
- 8 880 € permettant la sécurisation du Parc « La Clairière d'Apigné » aux abords de la voie rapide.

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
CHAPITRE		BP 2026	DM n°1	Total budgétaire	Variation %
RECETTES RÉELLES					
10	Dotations, fonds divers et réserves	281 056,21	0,00	281 056,21	0,00%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	501 114,94	0,00	501 114,94	0,00%
13	Subventions d'investissement	227 000,00	0,00	227 000,00	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilés	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00%
024	Produits de cession	193 300,00	0,00	193 300,00	0,00%
RECETTES D'ORDRE					
040/041	Opérations d'ordre et transfert entre section	1 070 000,00	0,00	1 070 000,00	0%
021	Virement de la section de fonctionnement	1 345 885,70	0,00	1 345 885,70	0%
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL		3 868 356,85	0,00	3 868 356,85	0,00%

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					
CHAPITRE		BP 2026	DM n°1	Total budgétaire	Variation %
DÉPENSES RÉELLES					
001	Déficit d'investissement reporté	340 386,89	0,00	340 386,89	0,00%
20	Immobilisations incorporelles	81 290,40	8 520,00	89 810,40	10,48%
204	Subventions d'équipement versées	25 500,00	0,00	25 500,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	1 211 383,88	37 900,00	1 249 283,88	3,13%
21	Immobilisations corporelles (Imprévus)	276 831,91	-55 300,00	221 531,91	-19,98%
23	Immobilisations en cours	892 093,77	8 880,00	900 973,77	1,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	865 000,00	0,00	865 000,00	0,00%
DÉPENSES D'ORDRE					
040/041	Opérations d'ordre	175 870,00	0,00	175 870,00	0,00%
TOTAL GÉNÉRAL		3 868 356,85	0,00	3 868 356,85	0,00%

Compte tenu de ces nouveaux éléments, la section d'investissement s'équilibrera avec 0,00 € de plus en dépenses et en recettes, soit une **augmentation de 0%** par rapport aux inscriptions budgétaires.

Vu l'article L.1612.11 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°2026-017 en date du 9 février 2026 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2026.
Vu l'avis favorable de la commission Ressources et Vie Citoyenne en date du 16 juin 2026

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260629-2026096_DEL-DE

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (22 voix « Pour » et 6 Abstentions) :

- approuve la décision budgétaire modificative n°1 telle que proposée par le rapporteur à hauteur de
  - - 5 091,00 € en section de fonctionnement
  - 0,00€ en section d'investissement.

La section de fonctionnement s'équilibrera en dépenses et en recettes à **13 472 507,70 €** et la section d'investissement à **3 868 356,85 €.**

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance

Sarah VANDENDRIESSCHE

Le Maire

MAIRIE DE LE RHEU 35650
Ille et Vilaine

Bruno LESNÉ